

FORMATION INFIRMIER.E ANESTHÉSISTE

*Une expertise au service de l'anesthésie,
de la réanimation, de l'urgence et de la prise
en charge de la douleur*

L'Infirmier Anesthésiste diplômé d'Etat (IADE) est compétent dans le domaine des soins en anesthésie, ce domaine comprenant les périodes pré, per et post interventionnelles, et dans celui des soins d'urgences, de réanimation et de la prise en charge de la douleur.



Après avoir exercé au minimum pendant 2 ans en tant qu'infirmier, un professionnel peut se spécialiser en tant qu'IADE. En plus des domaines de l'anesthésie/réanimation, il va également acquérir durant sa formation des compétences dans la gestion des urgences et dans la prise en charge de la douleur.

Une fois diplômé, il travaille au sein d'équipes pluridisciplinaires en collaboration et sous la responsabilité des Médecins Anesthésistes-Réanimateurs.

Il peut travailler au sein des secteurs suivants :

- Établissements hospitaliers publics ou privés (Anesthésie en blocs opératoires - salle de surveillance post-interventionnelle, SMUR - Services d'Urgences, Unités de traitement de la douleur, Réanimation),
- Sapeurs-pompiers, service de santé des armées

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Poursuite sur un doctorat
- Cadre de santé (Formation avec entrée sur concours)
- Directeur des Soins (EHESP - entrée sur concours)

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en alternance (temps de formation théorique en institut et temps de formation clinique en stage).
- Méthodes pédagogiques diversifiées : cours magistraux, exercices pratiques, cliniques et réflexifs, simulation, méthodes actives et interactives, enseignement hybride.

NOS ATOUTS

- **Accompagnement individualisé de chaque étudiant dans son projet de formation**
- **Partenariat universitaire (université de Bourgogne)**
- **Pédagogie innovante, apprentissage par simulation**
- **Formation diplômante et professionnalisante**
- **Alternance théorie / pratique**

CERTIFICATION

**Diplôme d'Etat d'Infirmier.e Anesthésiste
(niveau VII)
Grade universitaire de Master 2**

- **Durée formation : 2 ans soit 4 semestres.**
- **Durée stages : 58 semaines soit 2030 heures**
- **Durée enseignement théorique : 36 semaines soit 1260 heures**



Le diplôme d'Infirmier Anesthésiste est enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous le N°RNCP18367.
Certificateur : Ministère de la Santé. Date d'échéance de l'enregistrement : 01/01/2025

Possibilité d'équivalence : Non
Possibilité de passerelle : Non

EFFECTIFS

18 étudiants par promotion

COMPÉTENCES ACQUISES EN FIN DE FORMATION

- Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie.
- Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique.
- Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention.
- Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie réanimation.
- Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie.
- Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur.
- Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence et l'analgésie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION



L'étudiant doit valider 120 ECTS (crédits européens) : 60 en institut et 60 en stage.

Les modes d'évaluation des UE sont prévues par le référentiel à chaque semestre pour l'enseignement théorique et en stage pour l'enseignement clinique.

Le jury d'attribution des ECTS se réunit chaque semestre et, en cas de non validation, une session de rattrapage est organisée.

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Rentrée en octobre (semaine 40).
- Admission sur réussite des épreuves de sélection (Arrêté du 23 juillet 2012).
- Informations sur l'inscription à ces épreuves (cf QR code ci-contre) à partir de fin décembre de l'année précédente.
- Campagne de sélection tous les ans courant 1er trimestre.

Les épreuves de sélection comprennent une épreuve écrite (2H) et une épreuve orale (exposé discussion avec le jury). L'épreuve écrite a lieu habituellement au mois de mars et l'épreuve orale en avril.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pour être admis à suivre la formation, les candidats doivent :

- Être titulaire d'un Diplôme d'État d'infirmier ;
- Justifier de 2 années minimum d'exercice (temps plein) de la profession d'infirmier au 1er janvier de l'année du concours ;
- Avoir réussi les épreuves d'admission réglementairement définies.

ACCESSIBILITÉ

L'Institut étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Nous vous invitons à nous contacter pour obtenir des informations.

TARIFS

Frais de scolarité : 9000 € / an

Autofinancement : 7750 € / an

Frais d'inscription au Master 2 : 243 € / an
à verser à l'Université de Bourgogne

Différentes prises en charge financières sont possibles selon votre situation. Nous vous invitons à vous renseigner auprès des organismes suivant : organismes de fonds de formation (OPCO, TRANSITION PRO, CPF...), France Travail, votre employeur.



Campus Paramédical

10 bis Bd Maréchal de Lattre de Tassigny
- BP 77908
21079 DIJON Cedex
SIRET : 262 100 076 00252

Directrice : Yamina KROUK

Responsable de formation : Dominique LAGARDE -
dominique.lagarde@chu-dijon.fr

Secrétariat : Espérance GBIKPI - IADFE@chu-dijon.fr